


SUPPLÉMENT

# 100% Recherche

SPÉCIAL DON MENSUEL

A photograph of a female scientist with blonde hair tied back, wearing a white lab coat, looking intently through the eyepiece of a white and black microscope. In the background, another person in a lab coat is partially visible, also working at a microscope. The setting is a bright, clean laboratory.

**Ensemble, grâce au don mensuel, accélérons la recherche pour sauver plus de vies du cancer !**

La Fondation ARC soutient les projets de recherche les plus prometteurs dans la durée pour permettre des découvertes scientifiques majeures au bénéfice des patients. Grâce à votre don régulier, vous offrez aux chercheurs les moyens dont ils ont besoin pour lutter efficacement contre le cancer.

Aujourd'hui, près de 4 millions de Français ont vécu ou vivent avec un cancer.

## De nouveaux espoirs grâce à la recherche.

1 cancer  
sur  
3 guéri

1995

1 cancer  
sur  
2 guéri

2010

Près de  
2 cancers  
sur 3 guéris

2025

Objectif :  
3 cancers  
sur 4 guéris

2035

**Pour atteindre cet objectif,  
le don régulier est un dispositif essentiel.**

Les chercheurs sont des hommes et des femmes passionnés qui dédient leur carrière à la recherche de solutions pour la santé de tous. Malheureusement, une grande partie de leur temps est souvent consacrée à la recherche de financements plutôt qu'à la recherche sur le cancer. Au-delà de la perte de temps significative que cela implique, cela freine également le lancement de leurs travaux de recherche.

Grâce au don régulier, les équipes scientifiques, assurées d'un soutien financier sur le long terme, peuvent se consacrer à leurs travaux et s'investir dans des projets prometteurs au bénéfice du plus grand nombre.



## La Fondation ARC en 2023

**307**  
projets de  
recherche soutenus

**271**  
experts scientifiques  
bénévoles



**29,7 millions €**  
alloués à  
la recherche

**160 000**  
donateurs

### En quoi le don mensuel est-il essentiel ?

“ Les programmes de recherche que nous soutenons nécessitent du temps et des moyens conséquents pour concevoir des traitements plus adaptés et efficaces. Pour relever ce défi, l'engagement de nos donateurs dans la durée est vraiment primordial. Aussi, le don mensuel est un véritable accélérateur de la recherche. Merci ! ”

**Nancy Abou-Zeid** Directrice scientifique de la Fondation ARC



“ Sans le travail exceptionnel des chercheurs, mon conjoint Christophe ne serait certainement plus à mes côtés aujourd'hui. J'ai vu les résultats concrets des recherches et j'ai décidé de soutenir la Fondation ARC par un don mensuel en prélèvement automatique. C'était une manière de soutenir Christophe dans son combat contre le cancer et c'est aujourd'hui ma façon de remercier les chercheurs et de les encourager à sauver plus de vies. ”

**Célia**, donatrice en prélèvement automatique

Afin de préserver l'anonymat de notre témoin, nous avons modifié son prénom et sa photo.



**VOUS AUSSI, AVEC LE DON MENSUEL, ACCÉLÉREZ LA RECHERCHE SUR LE CANCER** en nous renvoyant le bulletin ci-contre.

## OPTEZ POUR UN DON MENSUEL AU BÉNÉFICE DE LA FONDATION ARC



Déduisez **66%** de vos dons réalisés au profit de la Fondation ARC de votre Impôt sur le Revenu (et 75 % de l'IFI si vous en êtes redevable).



Suivez les avancées de la recherche avec votre journal d'information trimestriel *100 % Recherche*.



Recevez des informations dédiées par e-mail ainsi que nos comptes annuels.



Participez aux événements exclusifs de la Fondation ARC dans votre région et à nos conférences en ligne.

## LE DON MENSUEL, UN SOUTIEN ESSENTIEL POUR LA RECHERCHE ...

LE DON MENSUEL PERMET :



d'anticiper et de planifier les budgets dédiés à la recherche,



de mettre en oeuvre plus rapidement des projets sur les thématiques prioritaires,



de consacrer une part plus importante des fonds perçus aux financements de projets de recherche.

## ... EN TOUTE LIBERTÉ POUR VOUS



Recevez une fois par an un reçu fiscal qui reprend l'ensemble de vos dons sur l'année calendaire.



Interrompez ou suspendez votre prélèvement à tout moment avec une simple demande écrite.



Recevez moins de courriers d'appels à dons.



# MANDAT DE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE SEPA

À nous retourner complété **AVEC VOTRE RIB/IBAN**  
dans l'enveloppe-réponse jointe sans l'affranchir.

## Fondation ARC

BP 90003 – 94803 Villejuif Cedex

N° ICS : FR72ZZZ632803

### DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER

**N° IBAN :**

**Code BIC :**

Fait à : .....

Le : ..... / ..... / .....

**SIGNATURE :**  
**(obligatoire)**

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la Fondation ARC à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la Fondation ARC. Vous bénéficiez d'un droit de remboursement par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Vous pouvez faire suspendre l'exécution de ce prélèvement par simple demande écrite à la Fondation. Le prélèvement sera effectué le 5 du mois.

Note : vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Les données postales peuvent faire l'objet d'un échange à des tiers. Vous pouvez vous y opposer en cochant la case ci-contre :

La Fondation ARC ou le tiers qu'elle a mandaté collecte et traite vos données pour répondre à vos demandes et faire appel à votre générosité. La Fondation ARC s'engage à ne pas sortir les données hors de l'Union Européenne et à les conserver pendant la durée nécessaire à leur traitement. Ces données peuvent faire l'objet d'un échange avec des organismes caritatifs. Vous disposez d'un droit d'accès à vos données, de rectification, de limitation de leur traitement, d'opposition à leur utilisation et d'effacement. Le Service Relations Donateurs se tient à votre disposition au 01 45 59 59 09 ou [donateurs@fondation-arc.org](mailto:donateurs@fondation-arc.org). Pour toute demande relative au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), contactez le Délégué à la protection des données personnelles : [dpo@fondation-arc.org](mailto:dpo@fondation-arc.org).

◀ Merci de compléter le dos du bulletin.

